



LES TERRITOIRES PERDUS DE LA RÉPUBLIQUE

par Marie-Raphaëlle Billot, analyste au Millénaire



A l'image de nombreux pays occidentaux, la France doit faire face à des nouvelles formes d'insécurité. Si le ministère de l'Intérieur garantit la sécurité des personnes et des biens sur tout le territoire national, **il devient impossible d'ignorer que ces récentes évolutions révèlent de véritables fractures territoriales, au point que de nombreux territoires échappent au cadre républicain.** Ces « Territoires perdus de la République » se retrouvent effectivement dans les 1 514 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) identifiés par le décret du 30 décembre 2014¹. Ils sont issus d'une ghettoïsation qui s'est accélérée depuis les années 1970, s'appuient sur une économie souterraine bâtie à la fois sur une production informelle légale et sur le crime organisé et s'organisent autour d'organisations en concurrence avec des politiques publiques (sécurité, éducation, sport, etc.) et avec les valeurs nationales (laïcité, lutte contre les séparatismes).

Sur les 40 dernières années, la situation sécuritaire intérieure de ces territoires s'est dégradée eu égard à une augmentation de la violence dans les faits constatés. **En 1980, 100 000 personnes ont été des victimes directes de faits avec violence sur le sol français, contre plus de 400 000 en 2019 selon les chiffres de l'INSEE.** Plusieurs raisons expliquent cette augmentation de la violence dans notre pays : une archipellisation de la société, une faillite de l'État dans ces territoires, un accroissement des flux migratoires notamment en lien avec la crise migratoire de 2015, une prolifération du crime organisé autour des stupéfiants, une organisation des forces de l'ordre et de la justice moins efficace, et une délinquance toujours plus juvénile et difficile à contraindre. D'autres facteurs statistiques sont aussi à prendre en compte concernant l'insécurité étant donné que cette notion dépend d'une part d'une dimension d'incertitude (probabilité réelle ou ressentie de devenir une victime et donc de porter un préjudice à la connaissance de l'administration policière), et dépend d'autre part des capacités d'enregistrement et de traitement des dossiers par l'administration. Pour autant, la délinquance vis-à-vis des biens et des

¹ Etalab, Service public de la donnée, [Les quartiers prioritaires de la politique de la ville](#)

personnes est observée par les autorités et constituent les symptômes d'un mal profond et ancré dans notre pays.

Symboles d'une faillite de l'État, **ces quartiers sensibles doivent être reconquis par la puissance publique afin de garantir la protection de tous les Français et d'assurer un ordre intérieur permettant d'affronter les défis du monde d'après-crise sanitaire.** En effet, la France au sein de l'Union européenne évoluera dans un monde marqué par une poursuite des conflits régionaux, sources d'instabilité chronique de son voisinage (à l'Est avec l'Ukraine et les Balkans, et au Sud avec le Proche-Orient et l'Afrique). Cet accroissement des conflits a pour conséquences à l'avenir une augmentation des flux migratoires, un risque terroriste continu et enfin davantage de marges de manœuvre pour le crime organisé.

En France, la lutte contre la délinquance est devenue un enjeu politique majeur depuis l'emballement médiatique depuis les émeutes de 2005. L'accroissement du traitement médiatique des faits divers appuie **la hausse du sentiment d'insécurité au sein de la population française, de surcroît chez les populations vulnérables (classes populaires, chômeurs, jeunes, femmes et étrangers).** En effet, ces populations sont davantage vulnérables et subissent une délinquance du quotidien que les politiques peinent à traiter depuis une dizaine d'années. Symbole de ces difficultés politiques, Emmanuel Macron a marginalisé ces questions durant les premières années de son mandat. Rattrapé par la réalité, il fait voter la loi du 25 mai 2021 pour une sécurité globale vise à réconcilier les administrations policières et judiciaires ainsi qu'avec les citoyens. Cet aveuglement sur les maux profonds d'un dialogue rompu entre les citoyens et les forces de l'ordre ainsi que des tensions dans ces quartiers sensibles doit laisser place à **une reprise en main de l'avenir de ces territoires, à la fois sur un volet d'autorité et sur un volet de prospérité.**

PARTIE 1 : UNE AUTONOMISATION DES QUARTIERS SENSIBLES SUR FOND DE RUPTURES SPATIALES, SOCIALES ET CULTURELLES AVEC LA REPUBLIQUE

Tout au long du XXème siècle, le processus de révolution urbaine voit l'aménagement du territoire français se trouver profondément marqué par une métropolisation, à l'origine d'une constitution de banlieues, à la fois proche et loin des centres de pouvoir. Cette métropolisation a conduit pour différentes raisons à **une ghettoïsation de certaines banlieues françaises, qui se sont progressivement éloignées du cadre républicain, constituant des îles à part entière de ce que nomme Jérôme Fourquet « l'Archipel français ».**

A) UNE CONSTRUCTION SPATIALE MAL-MAITRISEE POUR SOUTENIR LA STRATEGIE DE METROPOLISATION

La politique française d'aménagement urbain naît réellement sous le Second Empire de Napoléon III avec le Baron Haussmann. Face aux mutations économiques, industrielles et démographiques, les villes françaises poursuivent une dynamique d'étalement urbain. **Cette révolution urbaine repose sur un exode rural de populations attirées par des bassins d'emplois industriels en ville.** Ainsi, en périphérie des centres-villes, le développement industriel accélère l'aménagement de banlieues au sein de territoires dépourvus d'urbanisme, et par conséquent au détriment de la ruralité. Dans l'aménagement territorial de la première moitié du XXème siècle, ces banlieues ont vocation à accueillir les populations ouvrières, dont une grande partie de travailleurs immigrés qui suivent les

différentes vagues d'immigration (Italiens, Polonais, Portugais, Antillais, etc.).

Au cours des Trente Glorieuses, ces banlieues vétustes et dont certaines s'apparentent davantage à des bidonvilles à l'image de Nanterre, font l'objet **d'une politique volontariste de construction de logements neufs**. Les pouvoirs publics investissent dans de grands ensembles dans une logique hygiéniste, propre à l'histoire des politiques françaises d'aménagement urbain. En parallèle, se constituent au sein de ces nouvelles banlieues des foyers de populations immigrées en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne. **En devenant la modernité des années 1960-1970, les banlieues françaises soutiennent la stratégie de métropolisation conduite par les pouvoirs publics**. En effet, à partir de la globalisation des années 1980, les villes constituent de plus en plus les pôles de croissance et de compétitivité qui doivent permettre à la France de s'insérer dans la mondialisation. Pour autant, les banlieues échappent à la croissance économique eu égard à des problèmes structurels qui mal diagnostiqués.

Cette croissance des métropoles par l'intermédiaire des banlieues atteint en effet ses limites lors du commencement des troubles à l'ordre public dès les années 1980. Dès lors, **les pouvoirs publics actent une spécificité des banlieues dans la politique de la ville**. Plusieurs milliards d'euros furent déployés afin d'améliorer la situation économique et sociale au sein des banlieues par la rénovation de l'urbanisme et l'essor de services publics (éducation, transport, logement, sport). **Cette attention particulière dans la politique de la ville s'est traduite par d'importantes dépenses publiques, aujourd'hui de l'ordre de 498 millions d'euros dans la loi de finances pour 2020**. Environ 1 514 quartiers relèvent de la « politique de la ville », c'est-à-dire que 8% soit 5,4 millions d'habitants sont concernés par ce phénomène. L'ambition menée par les gouvernements eut été de répondre à une ségrégation sociale et spatiale. Force est de constater que la ghettoïsation progressive de ces quartiers acte un échec des politiques de la ville depuis 1980 en dépit de considérables dépenses publiques.

B) UNE GHETTOÏSATION BATIE SUR UNE ECONOMIE SOUTERRAINE PROSPERE

Alors que les métropoles constituent les principaux espaces de création de richesses (plus de 75% du PIB français selon l'OCDE), les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont paradoxalement restés en marge de cette création de richesses. Les indicateurs socio-économiques révèlent des populations vulnérables à la précarité, expliquant le recours aux aides sociales. Au sein de ces quartiers, 39,1% de la population est âgée de moins de 25 ans, contre 29,1% en France. Le taux de pauvreté s'élève à 42%, soit trois fois plus qu'ailleurs. Le taux de chômage est de 22,5%, contre 8,2% en France, soit 2,5 fois plus qu'ailleurs. De plus, au sein des QPV, la part des familles monoparentales représente 31,7%, contre 15,3% en France. La part des jeunes âgés de 16 à 25 ans non scolarisés et sans emploi est de 29,4%, contre 16,6% ailleurs².

Cette **vulnérabilité socio-économique est la conséquence d'une ghettoïisation progressive des QPV à partir des années 1980**. Cette ghettoïisation repose sur trois dynamiques qui ont généré un sentiment de différence sociale et culturelle, sur laquelle la culture du ghetto s'est propagée :

- Une **concentration de la pauvreté** dans un contexte de panne de l'ascenseur social qui aboutit à une reproduction sociale et à un désespoir partagé de perspectives sociales ;
- Une **multiplication des familles nombreuses** aboutissant à l'émergence d'une catégorie sociale, à savoir « les jeunes des quartiers populaires »
- Une **concentration de populations étrangères et d'origine étrangère**, notamment en provenance du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, dont l'assimilation n'a pas été réussie.

² Estimations démographiques 2016, RP 2013, Enquête Emploi 2019. 6 traitements : ANCT-ONPV

Ainsi, au sein de ces territoires, 26% des habitants déclarent se sentir en insécurité, contre 10% en France. De plus, 32% de la population résidant dans des QPV, estiment que la présence locale des forces de l'ordre est insuffisante, contre 18% hors QPV. En effet, **l'insécurité chronique de ces quartiers est la résultante d'une délinquance omniprésente dans les banlieues, qui prospère sur les fondements d'une économie souterraine informelle et bien souvent criminelle**. Les chiffres du ministère de l'Intérieur montrent une explosion des faits constatés d'infractions en matière de stupéfiants qui sont quasi-nuls en 1975 et ont dépassé au tournant des années 2000 le cap des 100 000 faits constatés. Le trafic de stupéfiants s'est imposé comme une économie lucrative, à l'origine d'une rupture sociale avec l'État car le crime organisé échappe au contrôle de l'État. Une étude alarmante du *Global Organized Crime Index*, un organisme international indépendant basé à Genève classe la France comme un des 9 pays au monde où il y a une forte criminalité et une forte résilience (« *high criminality* », « *high resilience* ») au même titre que l'Espagne, l'Italie, les États-Unis, la Colombie, l'Équateur, la Malaisie, le Nigéria et l'Afrique du Sud. Selon cette étude, la France dispose d'un arsenal de lutte contre le crime important, mais peu efficace eu égard à une criminalité, prospère en raison du haut niveau de consommation de stupéfiants et d'îlots organisés à petite échelle concentrant la délinquance, le trafic de drogue et d'armes³.

C) UNE ARCHIPELLISATION GENERATRICE D'UNE AUTONOMISATION DES QUARTIERS SENSIBLES

Si les problématiques économiques vécues par les habitants des QPV sont réelles, le déversement continu d'argent public et d'aides sociales n'ont pas amélioré les perspectives de ces quartiers sensibles. Nous pouvons en effet constater que **nos institutions sont incapables de régler le principal problème structurel, à savoir une autonomisation progressive qui s'appuie sur une archipelisation**. A l'image d'autres territoires, les quartiers

³ Global Organized Crime Index, Rapport annuel 2021

sensibles sont en premier lieu concernés par ce que Jérôme Fourquet qualifie « d'archipel d'îles s'ignorant les unes des autres ». Les fragmentations de la société française effacent l'ancienne nation jacobine une et indivisible portée par un référentiel commun. Pour les quartiers sensibles, plusieurs fragmentations jalonnent ces catégories sociales : une sécession vis-à-vis des élites politiques, administratives, sécuritaires et éducatives, une dislocation des références culturelles communes et dans les cas les plus extrêmes une concurrence sur les normes et valeurs liées à la prégnance du totalitarisme islamique. Ainsi, dans son ouvrage Les Territoires perdus de la République paru en 2002, Georges Bensoussan alerte déjà sur la diffusion de l'antisémitisme, du sexisme et du racisme au sein des banlieues françaises. En cause de l'archipelisation, une radicalité des plus jeunes sur les revendications liées à l'islam. Selon un récent sondage IFOP de 2020, près de 3 jeunes musulmans français sur 4 mettent l'islam avant la République contre 1 musulmans français de plus de 35 ans sur 4. Pire, cet accroissement de la place de l'islam dans les quartiers sensibles alimente au mieux un ressentiment et au pire une haine de la France et de la société française.

Devenues de véritables enclaves, il existe une nette séparation entre l'intérieur et l'extérieur de ces zones. Avec la politique du regroupement familial dès 1974, la France perd sa capacité de choisir son immigration. L'arrivée d'immigrés originaires du Maghreb et d'Afrique subsaharienne marque un fort choc culturel eu égard à des difficultés dans le processus d'intégration. Ainsi, ces populations reconstruisent leur société d'origine marquée par leurs coutumes et leur religion, créant des nouvelles sociétés éloignées de celle de la Nation. **Le fort taux d'échec scolaire, la panne de l'ascenseur social et les difficultés d'assimilation sont vecteurs d'une archipelisation de ces territoires qui adoptent des systèmes de normes et valeurs parfois aux antipodes du bien commun national et républicain.**

Cette autonomisation des quartiers sensibles est une grave atteinte à l'intégrité des missions régaliennes de l'État. Ainsi, ces nombreux quartiers sont désormais « hors contrôle » en raison d'un affaiblissement de

l'autorité de l'État. Sevrans, Aulnay-sous-Bois, La Courneuve, Grigny en région parisienne, les 15^e et 16^e arrondissements marseillais, Villeurbanne, Vénissieux dans le lyonnais, Bellevue-Malakoff à Nantes, Roubaix dans le Nord, sont quelques exemples parmi une liste de territoires où la délinquance explose et où les habitants doivent s'y confronter quotidiennement. La responsabilité du gouvernement est de restaurer l'ordre dans des quartiers dans lesquels le désordre et la terreur règnent. Au sein des quartiers sensibles, la vie sociale est perturbée et subit les lois imposées par des bandes de délinquants, au point que le vivre ensemble apparaît utopique. Cette autonomisation conduit indubitablement à un ensauvagement des quartiers sensibles au sein desquels les groupes de jeunes vivant dans ces zones s'affranchissent des lois de la République. L'organisation de certains territoires a vacillé avec un volet sécuritaire assumé par les trafiquants de drogue et d'armes lourdes organisés à travers les réseaux sociaux (il est possible d'observer des annonces de recrutement de dealers ou des vidéos de guerres de gangs sur Snapchat) et un volet sociétal assumé par les islamistes. Cette double autorité sape celle de l'État alors que la République ne tolère ni violence, ni communautarisme radicalisé.

La spirale infernale de la délinquance quotidienne et radicalisée est la résultante de ce processus d'autonomisation des banlieues françaises. Alors que les cris d'alerte ont eu lieu avec les émeutes de 2005, **les pouvoirs publics n'ont pas su contenir l'archipelisation de la société française.** La gangrène de la délinquance a fait l'objet d'une omerta sur la prise de contrôle de quartiers entiers par des autorités criminelles et des autorités morales aux discours religieux islamistes inadmissibles au sein de la République. Par ce constat, des territoires pourtant situés sur le sol de la République sont effectivement sortis de son giron.

PARTIE 2 : UNE DELINQUANCE PROTEIFORME A LAQUELLE LES AUTORITES POLITIQUES ET PUBLIQUES N'APPORTENT PAS DE REPONSE SECURITAIRE STRUCTURELLE

Cette autonomisation des banlieues françaises crée une opposition frontale avec les valeurs républicaines. Si la seule véritable intégration demeure l'école, la crise du système éducatif marquée par l'effondrement du niveau scolaire est propice à l'accroissement d'une délinquance protéiforme à laquelle les autorités politiques et publiques n'apportent pas de réponse sécuritaire structurelle.

A) UN ENSAUVAGEMENT DES QUARTIERS SENSIBLES MARQUE PAR UNE DELINQUANCE RENOUVELEE ET RADICALISEE

L'autonomisation des territoires sensibles a fait progresser une délinquance protéiforme et marquée par de nouvelles pratiques tels que l'utilisation des réseaux sociaux. Les inévitables affrontements entre bandes rivales prospèrent en raison de l'utilisation des réseaux sociaux. Ces derniers facilitent les règlements de comptes puisqu'ils permettent de connaître la position de ses « ennemis » via la géolocalisation, d'accentuer la tenue de propos violents et racistes, et de glorifier des actes criminels en les diffusant auprès de ses propres réseaux. La présence d'armes lourdes rend les règlements de comptes et les descentes dans les quartiers rivaux davantage meurtriers. Selon les statistiques de la cellule du suivi du plan bandes de la préfecture de police, les affrontements entre les bandes ont augmenté de 18% dans l'agglomération parisienne, une hausse

principalement portée en Seine-Saint-Denis. Plus spectaculaire, il est également constaté une augmentation considérable de la présence d'armes, à la fois d'armes blanches (+38%) et d'armes à feu (+9%). Ainsi, les menaces d'embrasement sont bien plus fortes qu'en 2005 et les territoires perdus de la République sont des bombes à retardement pour la puissance publique.

Dans ces QPV, **les atteintes aux personnes et aux biens sont plus élevées que la moyenne nationale**. Les services de sécurité constatent à travers des enregistrements davantage de peurs, de délinquance et de victimation. En effet, concernant les vols violents, le ratio est 4 fois supérieur à la moyenne nationale. En revanche, au sein des QPV, pour les violences sexuelles ou interfamiliales, le ratio est entre 1,2 et 1,8 fois supérieur à la moyenne nationale⁴. Si la délinquance est plus présente dans les QPV que dans les autres territoires de la République, son incidence sur les populations est également plus forte. Les habitants se plaignent d'un fort sentiment d'insécurité. Ces derniers déclarent 2,6 fois plus se sentir en insécurité que les autres. Au sein des QPV, deux fois plus de personnes renoncent « souvent ou parfois » à sortir seules de chez elles⁵.

De surcroît, **la délinquance dans les QPV se caractérise par une délinquance de plus en plus juvénile et violente**. « *Lorsque les pères s'habituent à laisser faire les enfants, lorsque les fils ne tiennent plus compte de leurs paroles, lorsque les Maîtres tremblent devant les élèves et préfèrent les flatter, lorsque finalement les jeunes méprisent les lois parce qu'ils ne voient plus au-dessus d'eux l'autorité de rien, ni de personne, alors, en toute jeunesse et en tout beauté, c'est le début de la tyrannie* » de Platon. Face à des parents désarmés et démissionnaires, la délinquance des mineurs s'est durablement installée dans les banlieues. Notre société serait-elle le reflet du film Orange mécanique ? Le doute est présent dans les zones de non droit. Si les bandes ne sont pas un phénomène nouveau, le crime organisé a fortement évolué et s'est récemment radicalisé. Au début

⁴ Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2016 à 2018, Insee-ONDRP-SSMSI

⁵ Enquêtes Cadre de vie et sécurité 2016 à 2018, Insee-ONDRP-SSMSI

du XXème siècle, les bandes d'apaches semaient la terreur à Paris, puis dans les années 1960, les blousons noirs ont repris ce triste relais. La bande agit traditionnellement comme une seconde famille, une seconde socialisation, en comblant une carence de rapports familiaux inexistants. Il est complexe de quantifier le nombre exact de bandes présentes sur notre territoire. Le chiffre de bandes actives s'élèverait à 74 dont 70 en Ile-de-France. De plus, en 2020, il y a eu 357 affrontements entre bandes de quartiers ou groupes informels recensés, contre 288 en 2019. La délinquance faite par ces jeunes peut prendre différents aspects tels que des viols collectifs, des rixes, des incendies volontaires, des occupations permanentes de halls d'immeuble, des vols, des trafics de drogue... Son aspect juvénile, symbolisée par une diminution de l'âge de la première garde à vue, est une réalité alarmante. De plus, cette violence juvénile s'attaque aux détenteurs de l'autorité publique (enseignant, pompier, préfet, police et gendarme). Au fil des années, la situation des banlieues s'est dégradée capitalisant sur une culture de violence et d'incitation à la haine et au refus de l'autorité exprimée dans la musique ou encore l'art de rue alors que selon la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, l'incitation à la haine raciale et à la violence est prohibée en droit français. Il est donc fort probable que cette culture ait une influence dangereuse sur les jeunes des cités.

B) L'AUTONOMISATION DES QUARTIERS SENSIBLES A RENDU DIFFICILE TOUTE TENTATIVE DE RESTAURATION DE LA SECURITE

Selon le préfet Michel Aubouinancien , cela constituerait un abus de langage que de nommer ces quartiers comme des zones de non droit car le Code de la route s'applique et des institutions républicaines demeurent telles que l'école ou la police. Toutefois, **il apparait indiscutable que l'autonomisation des quartiers sensibles rend de facto difficile toute tentative de restauration de la sécurité et de l'ordre.** Tout d'abord, la situation sécuritaire étant délétère dans ces quartiers sensibles, la vie des forces de police est devenue bien souvent infernale. Les forces de l'ordre

subissent quotidiennement des émeutes. Les agressions contre la police nationale ont plus que doublé en vingt ans. En effet, plus de 85 faits de violences à l'encontre des personnes dépositaires de l'autorité publique sont enregistrés par jour pour la police nationale. En janvier 2021, 2 288 violences contre les policiers furent enregistrées. En 2000, 13 392 violences furent recensées contre 31 257 en 2019 et 27 659 en 2020. En 2020, l'Île-de-France est le département le plus exposé aux violences commises contre les policiers, représentant 10,8% des faits nationaux. La banalisation de tels faits n'est pas acceptable. Les locaux et le matériel sont devenus vétustes, l'uniforme et l'autorité ne sont plus respectés. Les injures et menaces sont quotidiennes. Les forces de l'ordre sont devenues la risée des voyous, subissant régulièrement agressions, humiliations, insultes et menaces de mort en toute impunité. L'administration actuelle opte pour des indignations systématiques suite à des atteintes envers les forces de l'ordre mais elles sont insuffisantes eu égard à un manque de soutien hiérarchique. Face à cette démission de l'administration, la riposte sécuritaire ne peut intervenir, au grand détriment des magasins contraints de fermer et des habitants contraints de déménager tant le climat est devenu invivable. Les forces de l'ordre partagent le sentiment d'avoir été abandonnées par la puissance publique en dépit des réactions des gouvernements et préfets suite à ces faits : « inadmissibles, intolérables ... » Or, la compassion n'est point suffisante afin d'améliorer cette situation. Les territoires perdus de la République sont *in fine* le reflet du concept de crise d'autorité propre à Antonio Gramsci.

A ce quotidien infernal s'ajoute **une réduction du périmètre d'intervention des forces de sécurité intérieure comprenant les contrôles d'identité au sein des banlieues qui cristallisent des polémiques dans le débat public.** La police et la gendarmerie ont pour mission de contrôler l'identité d'un individu, quel que soit son comportement, dans le but d'empêcher une atteinte à l'ordre public (contrôle de prévention) ou dans le cadre de la recherche et poursuite d'une infraction (contrôle de police judiciaire lié à une infraction). L'individu doit être en mesure de présenter une carte d'identité ou un passeport, livret de famille, carte vitale, carte

d'électeur, permis de conduire. De plus, un appel à témoignage peut être accepté. En revanche, si l'individu n'apporte aucune preuve d'identité, il pourra être retenu pour une vérification d'une durée maximale de quatre heures. Depuis 2010, 12 propositions de loi concernaient les contrôles d'identité. Ce sujet ne cesse de faire l'objet de polémiques. Selon la Défenseure des droits, il est problématique aujourd'hui, que le recensement du nombre de contrôles s'avère délicat à évaluer. Certains parlementaires tels que Ugo Bernalicis (FI), le contrôle d'identité est stigmatisant pour les gens qui le subissent. Il s'agit de l'activité principale des policiers de la voie publique. Lors de la campagne présidentielle de 2012, François Hollande promettait d'encadrer les contrôles d'identité. Cette promesse ne fut jamais tenue. Selon une enquête réalisée en 2014, 95% des contrôles seraient inutiles car ne donnant aucune suite. Dès lors, la police est suspectée d'effectuer des contrôles d'identité abusifs basés sur la couleur de peau. C'est pourquoi, la Défenseure des Droits, Claire Hédon, a proposé en ce début d'année 2021 d'expérimenter un non-contrôle d'identité dans certains quartiers dans le but de lutter contre les discriminations. Pour les syndicats de police, cette création hors sol faciliterait les délinquants.

Enfin, dans les quartiers de non droit, **les actes de vandalisme sont de plus en plus nombreux contre les caméras de vidéoprotection.** Ces dernières sont pourtant puissantes pour organiser la riposte sécuritaire contre les bandes organisées. Les gangs privilégient la destruction et le sabotage de ce matériel, considéré comme gênant à l'aide de tirs d'armes à feu, paintball, fils électriques coupés ou brûlés, mâts sciés... Après de tels sabotages, le matériel n'est pas systématiquement remplacé car la valeur financière d'une caméra s'élève à 5 000 euros. Ces dégradations à répétition coûtent des milliers d'euros aux contribuables. Les caméras de surveillance sont un dispositif efficace uniquement dans les territoires paisibles. D'un point de vue humain comme matériel, la restauration de l'autorité sécuritaire est mise à mal par les délinquants qui commettent des délits contre l'uniforme en toute impunité.

C) UNE ORGANISATION ET UN FONCTIONNEMENT AU SEIN DES ADMINISTRATIONS DU MINISTERE DE L'INTERIEUR INEFFICACE DANS UNE STRATEGIE DE RECONQUETE

En premier lieu, **les forces de l'ordre sont surmobilisées depuis 2015 en raison des menaces terroristes, la crise migratoire, l'état d'urgence et des manifestations et autres mouvements sociaux**. La crise sanitaire a révélé un profond malaise qui caractérise le fonctionnement de la police et de la gendarmerie. Il y a dans un premier temps, une problématique d'équipements désuets et d'infrastructures délabrées qui n'offre pas aux policiers les moyens d'effectuer leurs missions avec l'exemplarité qu'exige leur uniforme. Selon différents rapports de visite conduits par la Contrôleure générale des lieux de privation de liberté (CGLPL), la situation des commissariats de France est délétère pour les agents comme pour les détenus. De plus, l'archipelisation de la société française rend une partie des méthodes et des formations des forces de l'ordre inadaptées et patentes. L'administration est gérée de façon obsolète entre la hiérarchie et les syndicats, ce qui ne permet pas d'apporter une réponse sécuritaire globale aux problèmes que soulèvent les quartiers sensibles. Les dispositifs de sécurité apportés dans les zones sensibles sont inefficaces et inadaptés à la situation en raison d'une surcharge administrative. C'est pour cette raison qu'il faut modifier en profondeur l'organisation des services de police afin que les policiers soient de nouveau sur le terrain. Si le ministère de l'Intérieur connaît une crise sans précédent, ses relations avec le ministère de la Justice sont également une source d'inquiétudes pour les agents de police. Les coopérations interministérielles n'ont pas été suffisamment renforcées dans les dernières années ce qui rejaillit indubitablement sur la cohésion nationale et empêche toute stratégie de reconquête de ces territoires en dépit d'agents publics dévoués à leur métier.

La sécurité est un droit fondamental pour les citoyens qui doit être érigée au rang de priorité absolue afin de lutter contre la délinquance

dans les quartiers sensibles. Le fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) finance des actions de prévention de la délinquance et de la radicalisation en lien avec les collectivités locales et les associations. Ce fonds est financé par le ministère de l'Intérieur et géré par le Secrétariat du comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR). La circulaire ministérielle du 5 mars 2020 dévoile une stratégie nationale de prévention de la délinquance s'étalant de 2020 jusqu'à 2024. Les objectifs sont les suivants : mieux protéger les personnes vulnérables, créer une gouvernance rénovée et lutter contre la délinquance juvénile, le communautarisme et l'islamisme. Les délégués à la cohésion police-population (DCPP) sont des policiers retraités au sein de la réserve civile. Ces derniers ont pour mission de renforcer les rapports entre la population et les services de police. Ce dispositif fut créé en 2008 dans le cadre du Plan Dynamique Espoir Banlieues. En 2012, les DCPP se sont renforcés à travers la création d'un poste de DCPP dans chaque zone de sécurité prioritaire (ZSP). Ils relèvent de la compétence de la police nationale et sont de véritables acteurs locaux de prévention de la délinquance.

L'objectif est de remettre la République au cœur des quartiers de la politique de la ville. Ces territoires sont touchés par la délinquance et par les trafics de drogue, c'est pourquoi la **police de sécurité est présente dans 60 quartiers de reconquête républicaine**. D'ici la fin du quinquennat d'Emmanuel Macron, **10 000 emplois de policiers et gendarmes seront créés**. Les dispositifs mis en place durant ces trois dernières années sont nécessaires mais demeurent insuffisants : création de postes supplémentaires de policiers de la sécurité du quotidien, action de sensibilisation et prévention de la délinquance auprès des plus jeunes réalisée par des médiateurs et éducateurs spécialisés, création de nouveaux quartiers de reconquête républicaine, lutte contre l'économie souterraine grâce à l'Office français antistupéfiants (OFAST).

Primo, sous le quinquennat d'Emmanuel Macron des quartiers de reconquête républicaine (QRR) furent créés. De plus, des emplois de policiers de la sécurité du quotidien furent instaurés. Les forces de l'ordre travaillent dans des quartiers les plus exposés à la délinquance, c'est pour

cette raison que des formations spécialisées leur sont imposées. La politique de prévention de la délinquance sera renforcée par des médiateurs et des éducateurs spécialisés qui proposeront des actions de sensibilisations seront proposées aux plus jeunes.

Deuxio, Emmanuel Macron entend lutter contre la radicalisation. Afin de prévenir la radicalisation dans les zones sensibles, le préfets réunis trois différentes instances. La première est le groupe d'évaluation départemental (GED) réunissant chaque semaine les services de renseignement, évalue le niveau de menace représenté par les citoyens signalés pour radicalisation, décide de les inscrire ou non au fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). La deuxième instance est la cellule départementale de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles (CPRAF) est dédié aux individus présentant des signes de radicalisation sans être susceptible de passer à un acte violent. Cette même cellule a pour objectif d'apporter une réponse sociale afin de lutter contre le basculement de l'individu vers une radicalisation trop importante. La troisième instance est celle de la cellule départementale de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR). Cette dernière a pour mission de réaliser une cartographie du communautarisme dans chaque département et d'en identifier les structures (lieux de cultes, écoles hors contrat, associations...). Les contrôles de police sont administratifs et judiciaires. En trois ans, 20 000 contrôles furent effectués, aboutissant à la fermeture définitive de 452 établissements.

Tertio, le rapprochement entre les Français et ceux qui protègent les citoyens est nécessaire. Entre 2020 et 2024, les actions de prévention de la délinquance seront multipliées ainsi que des temps d'échanges entre les forces de l'ordre et les jeunes. Un groupe de travail renforçant ce lien a été créé afin que des recommandations sur ce sujet puissent être formulées autour d'un cadre institutionnalisé. Depuis trois ans, 255 délégués à la cohésion police-population (DCPP) furent recrutés. Ces derniers ont pour mission d'être le relai entre les citoyens et les services de police dans le but d'en améliorer les relations.

PARTIE 3 : RECONQUERIR LES ZONES SENSIBLES : XX PROPOSITIONS POUR RESTAURER L'AUTORITE, APPORTER DE LA PROSPERITE ET PRESERVER L'ART DE VIVRE A LA FRANÇAISE AU SEIN DES TERRITOIRES PERDUS DE LA REPUBLIQUE

La République française ne peut tolérer sur son sol des territoires échappant à l'État suite à un processus d'autonomisation lié à une fracture territoriale, une ghettoïsation bâtie sur une économie souterraine prospère et enfin à une archipellisation. Une délinquance devenue protéiforme sévit au sein de notre impunité profitant des faiblesses politiques et administratives de notre État. Le diagnostic effectué permet désormais de désigner cet ennemi intérieur qui participe à l'archipelisation de notre pays afin de rompre avec l'omerta.

Face aux récentes mutations de ces territoires perdus, il ne faudra ni céder à l'angélisme des perfusions financières, ni se contenter de déclarations sulfureuses. En effet, il ne suffit pas de décréter de la fermeté pour que la reconquête de l'État s'opère efficacement. Nous avons en effet identifié six leviers pertinents autour d'un grand projet de reconquête organisé en trois temps.

Tout d'abord, il est impératif de restaurer l'autorité de l'État en reprenant l'initiative sur les délinquants (1). Il s'agit du seul gage pour ensuite bâtir des espaces de prospérité à même d'offrir des perspectives à nos concitoyens résident dans ces territoires (2). Enfin, l'art de vivre à la

française est un avantage comparatif, la France doit préserver son art de vivre au sein de tous ses territoires (3).

AXE 1) RESTAURER L'AUTORITE DE L'ÉTAT EN REPRENANT L'INITIATIVE SUR LES DELINQUANTS

Levier 1 : Protéger le territoire national

- Augmenter les effectifs de policiers pour gérer les zones à risque.
- Lancer un plan d'investissement dans l'équipement du policier du futur (l'équivalent du projet Félin pour l'armée). Ceci permettre des interventions plus efficaces des forces de police tout en modérant les besoins en effectifs en alliant technologie et compétences humaines. Ceci permettra aussi aux entreprises françaises de développer une offre technologique dans ce secteur d'avenir ou nous avons des entreprises très bien positionnées.
- Mettre en place des services de renseignement opérationnels de terrain chargés d'infiltrer les réseaux et les bandes (Ce sont les ex Renseignements Généraux dont la mission a été réformée et conséquemment affaiblie. Nous proposons de les rétablir).
- Interdire la diffusion de vidéos montrant des policiers agressés par des bandes et appliquer des amendes très dissuasives et effectivement appliquées.
- Faire un état des lieux de toutes les associations islamistes pour qualifier celles qui diffusent des messages incompatibles avec les valeurs de la République. Sur cette base interdire de financer, puis dissoudre les associations ne respectant pas les lois de la République.
- Démanteler les bandes organisées et les réseaux criminels opérant dans les banlieues à risque. Proposer de redéployer les GIR (Groupement d'Intervention Régionaux créés en 2002 qui avaient pour objectif de faire travailler ensemble des administrations avec des compétences complémentaires pour démanteler l'économie souterraine). A titre d'exemple d'une action conjointe : identifier les achats de carte grise en liquide ce qui est un marqueur de délinquance.

- Fermer plus systématiquement les mosquées offrant un enseignement contraire aux valeurs de la République et expulser effectivement les imams concernés.
- Interdire le financement public des associations culturelles ne respectant pas les valeurs de la République. Réglementer les baux de complaisance de la part des maires (c'est la mission du préfet). Dissoudre les clubs sportifs communautaristes.
- Réformer la comparution immédiate pour la rendre plus systématique et appliquer immédiatement les peines prescrites.
- Construire des places de prison et concevoir des prisons à coût d'exploitation moindres avec les nouvelles technologies. La prison du futur sera beaucoup plus technologique donc plus efficace tout en étant moins consommatrice en ressources humaines.
- Systématiser les enquêtes patrimoniales et la saisie des avoirs criminels.
- Rendre effectif le remboursement des prestations sociales indument perçues.

Levier 2 : Reprendre le contrôle sur notre politique migratoire

- Instaurer une immigration choisie et non plus subie (gérer des quotas par compétence en fonction des besoins de la Nation).
- Imposer une Immigration zéro tant qu'un pays n'accepte pas de reprendre ses ressortissants en situation irrégulière (Ceci mettra la pression sur les citoyens de ces pays pour faire bouger la politique de leurs gouvernements).
- Adopter une stricte sélection des migrants acceptés sur le territoire français en fonction de leurs compétences et de nos besoins.
- Conditionner l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour à l'exercice d'une activité professionnelle.
- Conditionner la demande d'asile ou de titre de séjour à un document officiel d'identification du pays d'origine.

AXE 2) BATIR DES ESPACES DE PROSPERITE A MEME D'OFFRIR DES PERSPECTIVES A NOS CONCITOYENS RESIDANT DANS CES TERRITOIRES

Levier 3 : Renverser la logique de développement économique par un pacte national pour le travail

- Offrir des avantages fiscaux aux entreprises embauchant des personnes issues des quartiers sensibles.
- Favoriser et aider les contrats d'apprentissage et les contrats de professionnalisation dans ces quartiers.
- Expulser de manière effective les étrangers en situation illégale ou n'ayant pas travaillé depuis un an.
- Faciliter la création d'entreprises dans les quartiers sensibles et les ZSP.
- Rétablir la confiance des employeurs en simplifiant les procédures de licenciement pour fautes graves ou répétées ou comportements inadaptés (ce qui est la contrepartie et le garde-fou des avantages octroyés)
- Créer un outil de contrôle « partenaire » de l'activité des entreprises nouvellement créées (Par exemple : détecter les coquilles vides, les blanchisseuses d'argent sale qui recyclent l'argent de la délinquance).

Levier 4 : Fluidifier la mobilité géographique et sociale pour offrir de nouvelles opportunités

- Démolir et reconstruire les cités les plus propices à la délinquance, notamment les grandes cités dortoir. Ceci se fera sur une dizaine d'années et peut s'inscrire dans les investissements écologiques de France 2030, beaucoup de ces cités étant très anciennes et très peu écologiques.
- Construire de plus petits ensembles avec caméras de vidéosurveillance, accès aisé et sécurisé des forces de l'ordre, et rendre difficile la mise en place de guetteurs protégeant les activités illégales.
- Mettre en place des équipements de surveillance et protéger ces équipements par des intervention de la police en cas de tentative de

destruction (appel automatique de l'équipement fixe au poste de police en cas de tentative de dégradation). L'utilisation de drones pourrait être expérimentée, les drones étant plus difficiles à détruire.

- Repenser un aménagement urbain rendant plus difficiles les activités illégales et le communautarisme. Il y a une réflexion en profondeur à mener sur l'habitat ouvert : accès aisé, visibilité, surveillance et contrôle aisés,
- Généraliser le principe de la construction en quartier de centres culturels ou multisports mutualisés avec une gestion administrative sous responsabilité de l'Etat. A titre d'exemple : animation avec des bénévoles réservistes, Police, Militaires, Education Nationale.

AXE 3) PRESERVER L'ART DE VIVRE A LA FRANÇAISE POUR TOUS ET AU SEIN DE TOUS SES TERRITOIRES

Levier 5 : Consolider la laïcité à l'école.

- Interdire toute forme de propagande religieuse ou idéologique à l'école.
- Faire respecter les principes de laïcité et la Loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, et ce pour toutes les religions.
- Suspendre les aides sociales aux familles des élèves ne respectant pas la laïcité, ne respectant pas le règlement de l'école ou faisant du prosélytisme.
- Soutenir les professeurs en difficulté dans leur établissement, exposés à l'attitude agressive des élèves ou des parents. Faire front vis-à-vis des associations et des parents prosélytes ou agressifs.
- Rétablir dans le champ d'application des mesures d'ordre intérieur les règlements intérieurs des établissements et les sanctions disciplinaires (ce qui nécessitera le vote d'une loi obligatoire car c'est une jurisprudence du Conseil d'Etat).
- Mettre des policiers dans les écoles à risque pour assurer la sécurité et dissuader les comportements violents.

- Former les professeurs à la gestion des situations de provocation ou de violence. Des formations à la maîtrise des conflits sont déjà dispensées dans la Gendarmerie
- Former et déployer des enseignants spécialisés pour l'enseignement dans les zones à risque. Un enseignant dans une école à risque doit être sélectionné puis formé sur des critères très spécifiques.
- Exclure les élèves à risque perturbant le fonctionnement de l'école et créer des centres spécialisés scolaires pour ces élèves à risque, à l'échelon départemental.
- Enseigner et promouvoir le roman national à l'école.
- Instaurer un cours d'éducation civique dès le primaire.

Levier 6 : Promouvoir l'enracinement

- Promouvoir le Roman National dans les lieux publics.
- Mais il faut d'abord que les hommes politiques, au moins ceux de Droite et de la Gauche Républicaine, repensent leur propre enracinement.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il porte un projet gaulliste, réformateur, disruptif et guidé par l'intérêt national. Il est composé d'une cinquantaine de contributeurs de divers horizons - cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises - et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Secrétaire générale : Marion PARISSET

Secrétaire général adjoint à la stratégie : Emeric GUISSSET

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*